

REPUBLIQUE FRANCAISE

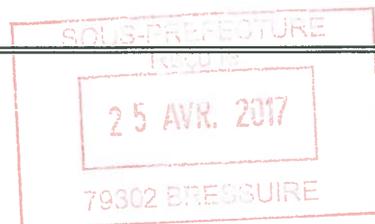
NUMERO DE SIRET 200 040 244 00044	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT COM. AGGLO. DU BOCAGE BRESSUIRAIS
---	---

POSTE COMPTABLE DE : TRESORERIE DE BRESSUIRE

SERVICE PUBLIC LOCAL 403 TRANSPORT
--

M 43 ... (1)

Budget Primitif BUDGET ANNEXE (2)



Année 2017

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M4, M41, M42, M43, M44 ou M49

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou budget annexe

Sommaire

I. Informations générales	
Modalités de vote du budget	Page 3
II. Présentation générale du budget	
A1 - Vue d'ensemble - Sections	Page 4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	Page 5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	Page 6
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	Page 7
B2 - Balance générale du budget - Recettes	Page 8
III. Vote du budget	
A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	Page 9
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	Page 10
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	Page 11
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	Page 12
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	Sans objet
IV. Annexes	
A - Eléments du bilan	
A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes	Sans objet
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans objet
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans objet
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Page 13
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans objet
A3.2 - Etalement des provisions	Sans objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	Page 14
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	Page 15
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - exploitation (1)	Sans objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - investissement	Sans objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif -	Sans objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - investissement (1)	Sans objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans objet
A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans objet
B - Engagements hors bilan	
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre vote du budget	Sans objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans objet
C - Autres éléments d'informations	
C1.1 - Etat du personnel	Pages 16-17
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Page 18
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans objet
D - Arrêté et signatures	
D1 - Arrêté et signatures	Page 19

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L.2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3500 habitants et plus (art L 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3500 habitants et plus (art L.5211-36 du CGCT, art L 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Extrait du Registre des Délibérations
Mardi 11 AVRIL 2017

Délibération n°DEL-CC-2017-047

Le onze avril deux mille dix-sept, 18h00, le Conseil Communautaire s'est réuni sur le site de St Porchaire, sous la présidence de Jean-Michel BERNIER, Président.

Membres : 79 – Quorum : 40

Étaient présents (60 dont 1 suppléant) : Jean-Michel BERNIER, Pierre-Yves MAROLLEAU, Joël BARRAUD, Caroline BAUDOIN, Erik BERNARD, Jacques BILLY, Bertrand CHATAIGNER, Yves CHOUTEAU, Gaëtan DE TROGOFF, Sébastien GRELLIER, Gérard PIERRE, Jany ROUGER, Colette VIOLLEAU, Cécile VRIGNAUD, Marc BONNEAU, Gilles CHATAIGNER, Jacques COPPET, Nicole COTILLON, Josette DUFAURET, Estelle GERBAUD, Bernard GIRAUD, Yves GOBIN, Jean-Paul GODET, Dany GRELLIER, Jean-Jacques GROLLEAU, Jean-Paul LOGEAS, Emmanuelle MENARD, Rémi MENARD, Sylviane MORANDEAU, Isabelle PANNETIER, Claude PAPIN, Gilles PETRAUD, Anne-Marie REVEAU, Franck BÉLLOUIN, Jean-Yves BILHEU, Louis-Marie BIROT, Philippe BREMOND, Johnny BROUSSEAU, Pierre BUREAU, Martine CHARGE BARON, Yannick CHARRIER, Marguerite DUBRAY, Nicolas FRADIN, André GUILLERMIC, Marie JARRY, Patrick LAURIOUX, Thierry MAROLLEAU, Cécile MARQUOIS, Yves MORIN, Philippe MOUILLER, Michel PANNETIER, Claude POUSIN, Catherine PUAUT, Philippe ROBIN, Yolande SECHET, Jean SIMONNEAU, Dominique TRICOT, Gérard VERGER, Véronique VILLEMONTAIX, Philippe BOULANGER (suppléant)

Pouvoirs (14) : Jean-Marc BERNARD à Gérard PIERRE, Robert GIRAULT à Gaëtan DE TROGOFF, Jean-Luc GRIMAUD à Pierre-Yves MAROLLEAU, Michel BOUDEAU à Bernard GIRAUD, Emile BREGEON à Marc BONNEAU, Martine BREMAUD à Colette VIOLLEAU, Francette DIGUET à André GUILLERMIC, Pascale FERCHAUD à Emmanuelle MENARD, Dominique LENNE à Pierre BUREAU, Joël LOISEAU à Yves CHOUTEAU, Rachel MERLET à Sébastien GRELLIER, Philippe MICHONNEAU à Jean-Jacques GROLLEAU, Karine PIED à Michel PANNETIER, Jean-Pierre BRUNET à Jacques COPPET

Excusés (16) : Jean-Marc BERNARD, Robert GIRAULT, Jean-Luc GRIMAUD, Michel BOUDEAU, Emile BREGEON, Martine BREMAUD, Francette DIGUET, Pascale FERCHAUD, Dominique LENNE, Joël LOISEAU, Rachel MERLET, Philippe MICHONNEAU, Karine PIED, Jean-Pierre BRUNET, David JEAN, Christian ROY

Absents (3) : Thierry BOISSEAU, Pascal PILOTEAU, Bernard ARRU

Date de convocation : 05-04-2017

Secrétaire de Séance : Madame Catherine PUAUT

FINANCES

BUDGET ANNEXE TRANSPORT : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2017

Commentaire : il s'agit de voter le Budget Primitif concernant le Budget Annexe transport public comprenant le transport scolaire ainsi que les lignes commerciales et le transport à la demande. Il s'agit d'un budget soumis à la TVA.

Vu les articles L1612-1 à L1612-19 du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs à l'adoption et l'exécution des budgets ;

Il est proposé au Conseil Communautaire de la Communauté d'agglomération du Bocage Bressuirais :

- **d'adopter le Budget Primitif 2017 du Budget Annexe « Transport », avec reprise anticipée des résultats antérieurs, arrêté en dépenses et en recettes, à la somme de 4 671 575.93 € ;**

Section de fonctionnement	4 134 019.89 €
Section d'investissement	537 556.04 €

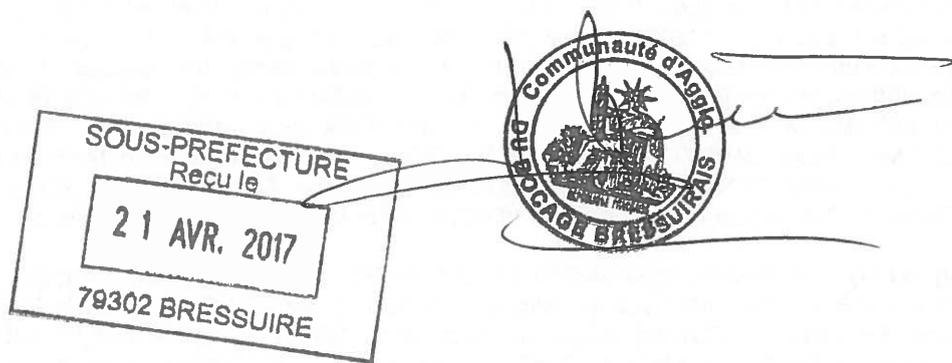
- de voter le Budget Annexe « transport » conformément à la nomenclature M 43 par nature, avec un contrôle au niveau du chapitre pour les sections d'investissement et de fonctionnement.

Après en avoir délibéré, **le Conseil à l'unanimité,**

ADOpte cette délibération,

AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.

Pour extrait conforme,
Le Président de la Communauté
d'Agglomération du Bocage Bressuirais,
Jean-Michel BERNIER,



Acte rendu exécutoire
après dépôt en Sous-Préfecture
Le..... 21 AVR. 2017.....
et publication ou notification
du..... 21 AVR. 2017.....
Le Président

(Handwritten signature)

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 11/04/2017**

**REPRISE ET AFFECTATION ANTICIPEE DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2016
BUDGET ANNEXE TRANSPORT (403)**

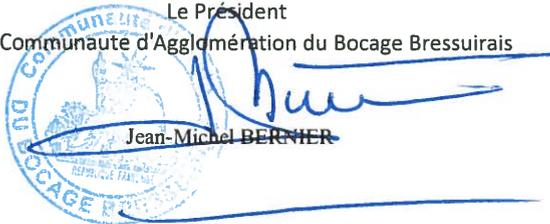
a. Résultat de l'exercice précédé du signe + (excédent) ou - dont b. Plus values nettes de cession d'éléments d'actifs	+0,00
c. Résultats antérieurs de D 002 du compte administratif (si déficit) R 002 du compte administratif (si excédent)	+0,00
Résultat à affecter: d. = a. + c. (1) (si d. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	+0,00
Solde d'exécution de la section d'investissement e. Solde d'exécution cumulé d'investissement D 001 (Besoin de financement) R 001 (excédent de financement)	-37 556,04
f. Solde des restes à réaliser d'investissement Besoin de financement Excédent de financement	+0,00
AFFECTATION (2) = d.	+0,00
1)Affectation en réserves R 1064 en investissement pour le montant des plus values nettes de cession d'actifs (correspond obligatoirement au montant du	0,00
2)Affectation en réserves R 1068 en investissement (au minimum pour la couverture du besoin de financement diminué de 1)	0,00
3)Report en exploitation R 002 Montant éventuellement et exceptionnellement reversé à la collectivité de rattachement (D 672)	0,00
DEFICIT REPORTE D 002 (3)	0,00

(1)Le solde des restes à réaliser de la section d'exploitation n'est pas pris en compte pour l'affectation des résultats d'exploitation. Les restes à réaliser de la section d'exploitation sont reportés au budget de reprise des résultats.

(2)Les règles d'affectation des résultats des régies SPIC sont prévues par les articles R. 2221-48 et R. 2221-90 du

(3)En ce cas, il n'y a pas d'affectation.

Le Président
de la Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais



Jean-Michel BERNIER

Le Trésorier de Bressuire



Benoît SAMSON
CCP de BRESSUIRE
124, Boulevard de Poitiers
79300 BRESSUIRE
Tél. : 05.49.65.02.20

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'exploitation ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3 ;

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :
.....

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires.

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget cumulé (4) de l'exercice précédent

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 :

- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer "avec" ou "sans" les chapitres d'opérations d'équipement
- (3) A compléter par un seul des deux choix suivants :
 - semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement)
 - budgétaires (délibération n°..... du
- (4) Indiquer "primitif de l'exercice précédent" ou "cumulé de l'exercice précédent".
- (5) A compléter par un seul des trois choix suivants :
 - sans reprise des résultats de l'exercice N-1
 - avec reprise des recettes de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif
 - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	4 134 019,89	4 134 019,89
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	0,00 (si déficit)	0,00 (si excédent)
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		4 134 019,89	4 134 019,89

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D' INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D' INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	500 000,00	537 556,04
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	37 556,04 (si solde négatif)	0,00 (si solde positif)
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		537 556,04	537 556,04

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	4 671 575,93	4 671 575,93
----------------------------	--------------	--------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR+vote)
011	Charges à caractère général	3 580 152,00	0,00	3 926 440,00	3 926 440,00	3 926 440,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	150 400,00	0,00	155 081,89	155 081,89	155 081,89
65	Autres charges de gestion courante	9 656,00	0,00	37 359,00	37 359,00	37 359,00
Total des dépenses de gestion des services		3 740 208,00	0,00	4 118 880,89	4 118 880,89	4 118 880,89
67	Charges exceptionnelles	928,00	0,00	500,00	500,00	500,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		3 741 136,00	0,00	4 119 380,89	4 119 380,89	4 119 380,89
023	Virement à la section d'investissement (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	9 633,00		14 639,00	14 639,00	14 639,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section. (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		9 633,00		14 639,00	14 639,00	14 639,00
TOTAL		3 750 769,00	0,00	4 134 019,89	4 134 019,89	4 134 019,89

+	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
=	=
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	4 134 019,89

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR+vote)
013	Atténuation de charges	0,00	0,00	67 025,91	67 025,91	67 025,91
70	Ventes de produits fabriqués, prestations ...	3 483 472,00	0,00	3 679 435,00	3 679 435,00	3 679 435,00
74	Subventions d'exploitation	267 057,00	0,00	387 428,98	387 428,98	387 428,98
75	Autres produits de gestion courante	120,00	0,00	120,00	120,00	120,00
Total des recettes de gestion des services		3 750 649,00	0,00	4 134 009,89	4 134 009,89	4 134 009,89
77	Produits exceptionnels	120,00	0,00	10,00	10,00	10,00
Total des recettes réelles d'exploitation		3 750 769,00	0,00	4 134 019,89	4 134 019,89	4 134 019,89
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section. (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		3 750 769,00	0,00	4 134 019,89	4 134 019,89	4 134 019,89

+	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
=	=
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	4 134 019,89

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	14 639,00
---	------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M49

(6) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
21	Immobilisations corporelles	30 600,00	0,00	500 000,00	500 000,00	500 000,00
	Total des dépenses d'équipement	30 600,00	0,00	500 000,00	500 000,00	500 000,00
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	30 600,00	0,00	500 000,00	500 000,00	500 000,00

040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL		30 600,00	0,00	500 000,00	500 000,00	500 000,00
--------------	--	------------------	-------------	-------------------	-------------------	-------------------

+	D001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	37 556,04
---	---	------------------

=	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	537 556,04
---	---	-------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	382 000,00	382 000,00	382 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	42 591,17	0,00	140 917,04	140 917,04	140 917,04
	Total des recettes d'équipement	42 591,17	0,00	522 917,04	522 917,04	522 917,04
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	42 591,17	0,00	522 917,04	522 917,04	522 917,04

021	Virement de la section d'exploitation (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	9 633,00		14 639,00	14 639,00	14 639,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	9 633,00		14 639,00	14 639,00	14 639,00

TOTAL		52 224,17	0,00	537 556,04	537 556,04	537 556,04
--------------	--	------------------	-------------	-------------------	-------------------	-------------------

+	R001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	---	-------------

=	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	537 556,04
---	---	-------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	14 639,00
---	------------------

(1) Cf. Modalités de vote I

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée, et en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de la collectivité de rattachement

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure cet état (voir le détail Annexe IV-A7)

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	3 926 440,00		3 926 440,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	155 081,89		155 081,89
65	Autres charges de gestion courante	37 359,00		37 359,00
67	Charges exceptionnelles	500,00	0,00	500,00
68	Dot aux amort. aux dépréciations et aux prov.	0,00	14 639,00	14 639,00
	Dépenses d'exploitation – Total	4 119 380,89	14 639,00	4 134 019,89

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	4 134 019,89
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
21	Immobilisations corporelles (6)	500 000,00	0,00	500 000,00
	Dépenses d'investissement – Total	500 000,00	0,00	500 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	37 556,04
--	------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	537 556,04
---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7) .

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES - (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	67 025,91		67 025,91
70	Ventes de produits fabriqués, prestations	3 679 435,00		3 679 435,00
74	Subventions d'exploitation	387 428,98		387 428,98
75	Autres produits de gestion courante	120,00		120,00
77	Produits exceptionnels	10,00	0,00	10,00
	Recettes d'exploitation – Total	4 134 019,89	0,00	4 134 019,89

+	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	---	-------------

=	TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	4 134 019,89
---	---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
13	Subventions d'investissement	382 000,00	0,00	382 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	140 917,04	0,00	140 917,04
28	Amortissement des immobilisations		14 639,00	14 639,00
	Recettes d'investissement – Total	522 917,04	14 639,00	537 556,04

+	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	--	-------------

+	AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
---	------------------------------------	-------------

=	TOTAL DES RECETTES D' INVESTISSEMENT CUMULEES	537 556,04
---	--	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(6) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	3 580 152,00	3 926 440,00	3 926 440,00
6063	Fournitures d'entretien	2 000,00	250,00	250,00
6064	Fournitures administratives	750,00	800,00	800,00
6066	Carburants	9 000,00	7 000,00	7 000,00
6068	Autres matières & fournitures	0,00	1 500,00	1 500,00
611	Sous traitance générale	3 403 713,00	3 649 300,00	3 649 300,00
6135	Locations mobilières	13 800,00	0,00	0,00
61551	Matériel roulant	20 500,00	15 000,00	15 000,00
6156	Maintenance	0,00	10,00	10,00
6161	Multirisques	500,00	180,00	180,00
6168	Autres	3 000,00	2 800,00	2 800,00
617	Etudes & recherches	0,00	60 000,00	60 000,00
618	Divers	520,00	100,00	100,00
6231	Annonces & insertions	500,00	500,00	500,00
6236	Catalogues & imprimés	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6238	Divers	2 000,00	500,00	500,00
6247	Transports collectifs	80 000,00	145 000,00	145 000,00
6251	Voyages & déplacements	250,00	200,00	200,00
6256	Missions	50,00	100,00	100,00
6257	Réceptions	50,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	950,00	800,00	800,00
6281	Concours divers (cotisations.)	40 169,00	20 000,00	20 000,00
6287	Remboursements de frais	900,00	20 900,00	20 900,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	150 400,00	155 081,89	155 081,89
6218	Autre personnel extérieur	0,00	2 880,82	2 880,82
6411	Salaires, appointements	150 400,00	131 828,79	131 828,79
6415	Supplément familial	0,00	13 832,69	13 832,69
6458	Autres organismes sociaux	0,00	3 902,85	3 902,85
6474	Verse. autres oeuvres sociales	0,00	1 102,37	1 102,37
6475	Médecine travail, pharmacie	0,00	182,51	182,51
6478	Autre charge sociale diverse	0,00	333,06	333,06
648	Autres charges de personnel	0,00	1 018,80	1 018,80
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	9 656,00	37 359,00	37 359,00
651	Redevances pour concessions	1 000,00	1 000,00	1 000,00
65733	Départements	3 656,00	5 484,00	5 484,00
65734	Communes	0,00	27 375,00	27 375,00
6574	Subv. exploitat° droit privé	5 000,00	3 500,00	3 500,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		3 740 208,00	4 118 880,89	4 118 880,89

66	Charges financières (b) (8)	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	928,00	500,00	500,00
673	Titres annulés	928,00	500,00	500,00
68	Dotations aux prov et aux dépréciations (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéficiaires et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		3 741 136,00	4 119 380,89	4 119 380,89

023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	9 633,00	14 639,00	14 639,00
6811	Amort. sur immobilisations	9 633,00	14 639,00	14 639,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		9 633,00	14 639,00	14 639,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00

TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	9 633,00	14 639,00	14 639,00
-----------------------------------	-----------------	------------------	------------------

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	3 750 769,00	4 134 019,89	4 134 019,89
--	---------------------	---------------------	---------------------

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	4 134 019,89
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	
-Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0.00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M43 et en M44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuation de charges (5)	0,00	67 025,91	67 025,91
64198	Autres remboursements	0,00	67 025,91	67 025,91
70	Ventes de produits fabriqués, prestations	3 483 472,00	3 679 435,00	3 679 435,00
7061	Transport de voyageur	327 000,00	579 435,00	579 435,00
7084	Mise à disposit° pers.facturée	63 600,00	0,00	0,00
7087	Remboursements de frais	3 092 872,00	3 100 000,00	3 100 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	267 057,00	387 428,98	387 428,98
7472	Régions	9 600,00	0,00	0,00
7474	Communes	1 828,00	3 656,00	3 656,00
7475	Groupements de collectivités	249 429,00	378 272,98	378 272,98
7478	Autres EPL	6 200,00	5 500,00	5 500,00
75	Autres produits de gestion courante	120,00	120,00	120,00
758	Pts divers gestion courante	120,00	120,00	120,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		3 750 649,00	4 134 009,89	4 134 009,89

76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	120,00	10,00	10,00
7718	Autres produits exceptionnels	120,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés	0,00	10,00	10,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		3 750 769,00	4 134 019,89	4 134 019,89

042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section. (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)	3 750 769,00	4 134 019,89	4 134 019,89
---	---------------------	---------------------	---------------------

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
+	
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
=	
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	4 134 019,89

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I-B

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée délibérante porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M49

(6) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040, RF 043 = DF 043

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	30 600,00	500 000,00	500 000,00
2153	Installat° spécifique	0,00	450 000,00	450 000,00
2181	Instal générales divers	30 000,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	0,00	50 000,00	50 000,00
2184	Mobilier	600,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors op.)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° (1 ligne par op.) (5)	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	30 600,00	500 000,00	500 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Comptes de liaison : affecta° (BA, régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00
45...1	Opérat. pour compte de tiers n°... (1 ligne par op.)			
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	30 600,00	500 000,00	500 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	0,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	0,00	0,00	0,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	30 600,00	500 000,00	500 000,00
--	------------------	-------------------	-------------------

	+	
RESTES A REALISER N-1 (10)		0,00

	+	
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)		37 556,04

	=	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		537 556,04

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf définitions du chapitre des opérations d'ordre *DI 040 = RE 042*

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires

(9) Cf définitions du chapitre des opérations d'ordre *DI 041 = RI 041*

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B 2
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	0,00	382 000,00	382 000,00
1311	État, établissements nationaux	0,00	25 000,00	25 000,00
1312	Régions	0,00	33 000,00	33 000,00
1313	Départements	0,00	144 000,00	144 000,00
1314	Communes	0,00	108 000,00	108 000,00
1318	Autres	0,00	72 000,00	72 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	42 591,17	140 917,04	140 917,04
1641	Emprunts en euro	42 591,17	140 917,04	140 917,04
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		42 591,17	522 917,04	522 917,04
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Comptes de liaison : affectations à	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des part.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
45...2	Opé pour compte de tiers n°... (1 ligne par opé) (5)			
TOTAL DES RECETTES REELLES		42 591,17	522 917,04	522 917,04
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>	0,00	0,00	0,00
040	<i>Opérat° ordre transfert. entre sections (6) (7)</i>	9 633,00	14 639,00	14 639,00
28182	<i>Matériel de transport</i>	8 982,00	14 639,00	14 639,00
28183	<i>Matériel bureau & informatique</i>	108,00	0,00	0,00
28188	<i>Autres</i>	543,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		9 633,00	14 639,00	14 639,00
041	<i>Opérations patrimoniales (8)</i>	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		9 633,00	14 639,00	14 639,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		52 224,17	537 556,04	537 556,04

		+
RESTES A REALISER N-1 (9)		0,00
		+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)		0,00
		=
TOTAL DES RECETTES D' INVESTISSEMENT CUMULEES		537 556,04

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Cf. Modalités de vote I.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(6) Cf définitions du chapitre des opérations d'ordre RI 040 = DE 042
(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires
(8) Cf définitions du chapitre des opérations d'ordre DI 041 = RI 041
(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE			Délibération du 19/05/2015
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R 2321-1 du CGCT) inférieur à 150 €			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
Linéaire	Logiciel	2	
Linéaire	Matériel de transport	5	
Linéaire	Autres immobilisations	5	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A+B		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
020	Dépenses Imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)(4)	Solde d'exécution D001 (3)(4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	0,00	0,00	37 556,04	37 556,04

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A4.2
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a+b		14 639,00	14 639,00
	Ressources propres externes de l'année (a)	0,00	0,00
	Ressources propres internes de l'année (b) (3)	14 639,00	14 639,00
28182	Matériel de transport	14 639,00	14 639,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Recettes	14 639,00	0,00	0,00	0,00	14 639,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	37 556,04
Ressources propres disponibles	14 639,00
Solde	-22 917,04

- (1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.
- (2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
- (3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
- (5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.
- (6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXE	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2017	C1.1

**C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2017 - COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU BOCAGE BRESSUIRAIS
BUDGET TRANSPORT**

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)							
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)							
ATTACHE	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)							
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 1ERE CLASSE	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ADJOINT TECHNIQUE 1ERE CLASSE	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)							
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)							
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)							
FILIERE SPORTIVE (g)							
FILIERE CULTURELLE (h)							
FILIERE ANIMATION (i)							
FILIERE POLICE (j)							
EMPLOIS NON CITES (k) (5)							
TOTAL GENERAL (a + b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995 ;

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temp plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité de l'agent, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temp de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, "emplois spécifiques" régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXE	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

**C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT
FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)**

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.				
La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public ...				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt ...				
Autres. ...	Syndicat Mixte de Transport des Deux Sèvres		Syndicat Mixte	Délibération 2014-420 cf statuts du SMTDS

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les E.P.C.I, syndicat etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement de rattachement

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV – ANNEXE	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 79
 Nombre de membres présents : 60
 Nombre de suffrages exprimés : 74
VOTES :
 Pour : 74
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de convocation : 05/04/2017

Présenté par Le Président (1),
 Abressuire, le 11 Avril 2017
 Le Président (1),



Le Président
Jean-Michel BERNIER



Délibéré par le Conseil Communautaire (2), réuni en session ordinaire.
 A Bressuire, le 11 Avril 2017

Les membres de l'assemblée délibérante (2)

--	--

Certifié exécutoire par Le Président (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le _____, et de la publication le _____

A Bressuire, le 11/04/2017

Le Président
Jean-Michel BERNIER

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme
 (2) L'assemblée délibérante étant :

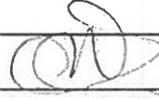
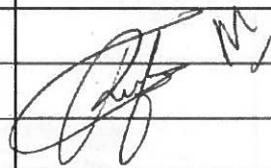
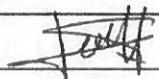
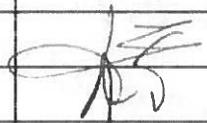
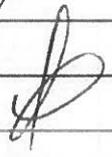
Statut	CIVILITE	NOM	Prénom	Conseil Communautaire du 11/04/2017			
				signature (présence)	excusé	pouvoir	Donne pouvoir à
Titulaire	M.	ARRU	Bernard				
Titulaire	M.	BARRAUD	Joël				
Suppléant	M	GODET	Jean-Pierre				
Titulaire	Mme	BAUDOIN	Caroline				
Titulaire	M.	BEILLOUIN	Franck				
Titulaire	M.	BERNARD	Erik				
Titulaire	M.	BERNARD	Jean-Marc		x	x	PIERRE Gérard
Suppléant	M.	CHAUVÉ	Frédéric				
Titulaire	M.	BERNIER	Jean-Michel				
Titulaire	M.	BILHEU	Jean-Yves				
Suppléante	Mme	GAUVRIT	Marie				
Titulaire	M.	BILLY	Jacques				
Suppléant	M.	BILHEU	Christian				
Titulaire	M.	BIROT	Louis-Marie				
Suppléant	Mme	SOULARD	Christine				
Titulaire	M.	BOISSEAU	Thierry				
Titulaire	M.	BONNEAU	Marc				
Titulaire	M.	BOUDEAU	Michel		x	x	Giraud Bernard
Suppléant	M.	LE BARS	Pascal				
Titulaire	M.	BREGEON	Emile				BONNEAU Marc
Titulaire	Mme	BREMAUD	Martine		x	x	VIOLLEAU Colette
Titulaire	M.	BREMOND	Philippe				
Titulaire	M.	BROSSEAU	Johnny				
Titulaire	M.	BRUNET	Jean-Pierre		x	x	COPPET Jacques
Suppléant	M.	LAGOQUÉE	Pascal				
Titulaire	M.	BUREAU	Pierre				
Titulaire	Mme	CHARGE BARON	Martine				
Suppléant	Mme	TOURRENNE	Hélène				
Titulaire	M.	CHARRIER	Yannick				
Titulaire	M.	CHATAIGNER	Bertrand				
Suppléante	Mme	TURPEAU	Patricia				

Statut	CIVILITE	NOM	Prénom	Conseil Communautaire du 11/04/2017			
				signature (présence)	excusé	pouvoir	Donne pouvoir à
Titulaire	M.	CHATAIGNER	Gilles				
Suppléant	M.	ONILLON	Gilles				
Titulaire	M.	CHOUTEAU	Yves				
Titulaire	M.	COPPET	Jacques				
Suppléant	M.	CHESSE	Patrice				
Titulaire	Mme	CORNUAULT	Catherine				
Suppléant	M.	BOULANGER	Philippe				
Titulaire	Mme	COTILLON	Nicole				
Suppléant	M.	BERTRAND	Olivier				
Titulaire	M.	DE TROGOFF	Gaëtan				
Suppléant	Mme	BONNET	Dany				
Titulaire	Mme	DIGUET	Francette		x	x	GUILLERMIC André
Titulaire	Mme	DUBRAY	Marguerite				
Titulaire	Mme	DUFAURET	Josette				
Titulaire	Mme	FERCHAUD	Pascale		x	x	MENARD Emmanuelle
Titulaire	M.	FRADIN	Nicolas				
Titulaire	Mme	GERBAUD	Estelle				
Titulaire	M.	GIRAUD	Bernard				
Suppléant	M.	METAIS	Jean-Claude				
Titulaire	M.	GIRAULT	Robert	<i>pourvu par le conseil d'émargement</i> 			
Suppléant	M.	MENARD	Yannick				
Titulaire	M.	GOBIN	Yves				
Suppléant	M.	TISSERAND	Nelly				
Titulaire	M.	GODET	Jean-Paul				
Suppléant	M.	GRIMAULT	Jean-Paul				
Titulaire	M.	GRELLIER	Dany				
Suppléant	Mme	ROY	Valérie				
Titulaire	M.	GRELLIER	Sébastien				
Titulaire	M.	GRIMAUD	Jean-Luc		x	x	MAROLLEAU Pierre-Yves
Titulaire	M.	GROLLEAU	Jean-Jacques				
Suppléant	M.	MOTARD	Francis				

P
P

P

Statut	CIVILITE	NOM	Prénom	Conseil Communautaire du 11/04/2017			
				signature (présence)	excusé	pouvoir	Donne pouvoir à
Titulaire	M.	GUILLERMIC	André				
Titulaire	Mme	JARRY	Marie				
Titulaire	M.	JEAN	David				
Suppléant	M.	POIRIER	Pascal				
Titulaire	M.	LAURIOUX	Patrick				
Suppléant	Mme	FOUILLET	Isabelle				
Titulaire	Mme	LENNE	Dominique		x	x	Pi em Bui con
Titulaire	M.	LOGEAIS	Jean-Paul				
Suppléant	M.	GOBIN	Laurent				
Titulaire	M.	LOISEAU	Joël		x	x	CHOUTEAU Yves
Titulaire	M.	MAROLLEAU	Pierre-Yves				
Titulaire	M.	MAROLLEAU	Thierry				
Titulaire	Mme	MARQUOIS	Cécile				
Titulaire	Mme	MENARD	Emmanuelle				
Titulaire	M.	MENARD	Rémy				
Suppléant	M.	CHIRON	Georges				
Titulaire	Mme	MERLET	Rachel		x	x	GRELLIER Sébastien
Titulaire	M.	MICHONNEAU	Philippe		x	x	GRILLEAU J.-J.
Suppléant	M.	BROSSEAU	Dominique				
Titulaire	Mme	MORANDEAU	Sylviane				
Titulaire	M.	MORIN	Yves				
Suppléant	M.	GAUTHIER P	Patrice				
Titulaire	M.	MOULLER	Philippe				
Titulaire	M.	PANNETIER	Isabelle				
Titulaire	Mme	PANNETIER	Michel				
Titulaire	M.	PAPIN	Claude				
Suppléant	M.	BOISSONOT	André				
Titulaire	M.	PETRAUD	Gilles				
Titulaire	Mme	PIED	Karine		x	x	PANNETIER Michel
Titulaire	M.	PIERRE	Gérard				
Suppléant	M.	THIBAudeau	Guy				

Statut	CIVILITE	NOM	Prénom	Conseil Communautaire du 11/04/2017			
				signature (présence)	excusé	pouvoir	Donne pouvoir à
Titulaire	M.	PILOTEAU	Pascal				
Suppléant	Mme	RABILLOUD	Hélène				
Titulaire	M.	POUSIN	Claude				
Suppléant	M.	AUDOUIT	Gérard				
Titulaire	Mme	PUAUT	Catherine				
Suppléant	Mme	RAUTUREAU	Chantal				
Titulaire	Mme	REVEAU	Anne-Marie				
Suppléant	Mme	VRIGNAULT	Marie-Claude				
Titulaire	M.	ROBIN	Philippe				
Titulaire	M.	ROUGER	Jany				
Suppléant	M.	JULIEN	Christian				
Titulaire	M.	ROY	Christian				
Suppléant	Mme	MARSAULT	Nicole				
Titulaire	Mme	SECHET	Yolande				
Suppléant	M.	CANTET	Jérôme				
Titulaire	M.	SIMONNEAU	Jean				
Titulaire	M.	TRICOT	Dominique				
Suppléant	M.	MERCERON	Philippe				
Titulaire	M.	VERGER	Gérard				
Suppléant	M.	POINT	Serge				
Titulaire	Mme	VILLEMONTAIX	Véronique				
Titulaire	Mme	VOLLEAU	Colette				
Titulaire	Mme	VRIGNAUD	Cécile	